



BULLETIN MUNICIPAL ~

BRAIN

~
L'AUTHION ~

EDITORIAL

Par Jean' CHERRE

Maire de BRAIN.SUR.L'AUTHION

---:---:---:---:---:---:---

En traçant les premières lignes de ce premier BULLETIN MUNICIPAL, j'ai le sentiment d'accomplir une importante mission.

Je pense en effet que, dans la vie d'une Commune et plus particulièrement de la NOTRE, il est important que tous ceux qui partagent la vie de la Cité soient aussi complètement informés que possible de l'activité, des problèmes, des espoirs de ceux qui ont pour charge de gérer les intérêts qui leur ont été confiés.

Je suis persuadé qu'une bonne information est seule capable d'apporter une compréhension mutuelle entre les hommes de bonne volonté que nous sommes tous et d'avancer, ensemble, vers un meilleur épanouissement de notre Commune et de tous ceux qui la composent.

Cette mission d'information, c'est, d'abord, à ce modeste BULLETIN MUNICIPAL que nous la confions.

Il devra vous faire connaître la Politique, c'est-à-dire les CHOIX, qui ont guidé la Municipalité et le Conseil Municipal dans leurs décisions.

Il fera le point des projets qui auront été proposés au Conseil Municipal et vous indiquera les raisons de leur adoption, de leur rejet ou de leur ajournement.

Il vous permettra de suivre l'avancement des grands travaux en cours d'exécution, d'expliquer certains retards, de comprendre certaines défaillances peut-être.

Il vous tiendra au courant de la situation financière de la Commune et de ses possibilités.

Enfin, il devra être le reflet de la VIE de notre Cité. Pour celà, je compte sur tous pour participer à sa rédaction,

- Les membres du Conseil Municipal, bien sur,
- Les Services Municipaux,
- Les Dirigeants des diverses Sociétés de la Commune,
- Les Militants Professionnels et Syndicaux,

et tous ceux qui voudront bien apporter leurs idées, leurs compétences, leurs suggestions au service de tous.

D'avance, je les en remercie car je crois que l'information ne serait pas complète si ce BULLETIN ne trouvait pas chez vous tous l'écho qu'il souhaite y rencontrer. Si, à la suite de la parution de ces quelques feuillets, vous ne nous disiez pas vous même ce que vous pensez afin que nous cherchions ENSEMBLE les moyens de faire avancer toujours vers le progrès et le développement cette collectivité qui nous est chère : NOTRE COMMUNE.

1er Septembre 1971

ORGANISATION ADMINISTRATIVE
de la COMMUNE DE BRAIN

MAIRE : M. CHERRE Jean Tél. 80.40.18
1^{er} ADJOINT : M. FOUQUET Pierre-Yves Tél. 80.40.66
2^e ADJOINT : M. CHARTIER Maurice

CONSEIL MUNICIPAL

LUMIERE	Gérard	Buissons Belles	
LABROUSSE	Bernard	Le Bourg	
CHATELAIN	Marcel	La Coutardière	
DEFOND	Yves	Le Bourg	TÉL. 80.40.52
AMIOT	Eugène	La Crémaillère	Tél. 80.40.16
MAILLET	Jean-Marie	Forget	
ALLIER	Louis	Les Fresnes	Tél. 80.40.62
BARDIN	Daniel	La Platterie	Tél. 80.40.43
GILLET	Claude	La Coutardière	Tél. 80.40.44
ROYER	Marie-Danielle	Le Bourg	

COMMISSIONS

AMENAGEMENT, URBANISME, DEVELOPPEMENT

VOIRIE, EAU POTABLE, EAU INDUSTRIELLE, ASSAINISSEMENT

Adjoint M. FOUQUET

MM. BARDIN Daniel
DEFOND Yves
GILLET Claude
LUMIERE Gérard

MM. ALLIER Louis
AMIOT Eugène
CHATELAIN Marcel
DEFOND Yves

LOISIRS, CULTURE, JEUNESSE, SPORTS

PROPRIETES COMMUNALES, BATIMENTS COMMUNAUX, MARAIS, REMEMBREMENT

Adjoint M. CHARTIER

Melle ROYER M. D.
MM. LABROUSSE Bernard
LUMIERE Gérard
MAILLET Jean-Marie

MM. ALLIER Louis
CHATELAIN Marcel
GILLET Claude
MAILLET Jean-Marie

FINANCES

Maire M. CHERRE Jean
1^{er} Adjoint M. FOUQUET Pierre-Yves
2^e Adjoint M. CHARTIER Maurice

Melle ROYER M. D.
MM. BARDIN Daniel
LABROUSSE Bernard

BUREAU D'AIDE SOCIALE

Mme AZEMA J.
Mme MAILLET M.
MM. VAIDIE Gabriel
VAIDYE Louis
Melle ROYER M. D.
AMIOT Eugène
BARDIN Daniel
FOUQUET Pierre-Yves

CAISSE DES ECOLES

Adjoint M. CHARTIER Maurice
MM. ALLIER Louis
BARDIN Daniel
GILLET Claude
LUMIERE Gérard

COMMISSION DES IMPOTS DIRECTS

Titulaires

MM. CHATELAIN Marcel
VAIDYE Louis
PINEAU Robert
JOUY Gabriel
SUZANNE Victor
PIQUELIN Etienne

Suppléants

MM. BAZANTE Marcel
JOUAIN Auguste,
RIVAULT Marcel
FROGER Jean
GRASLAND Victor
VILCHIEU Louis

SYNDICATS DE LA COMMUNE

SYNDICAT MIXTE DE LA VALLEE DE L'AUTHION

MM. CHATELAIN Marcel
CHERRE Jean
DEFOND Yves

SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ASSAI-
NISSEMENT DE LA REGION LOIRE-AUTHION

MM. CHATELAIN Marcel
CHERRE Jean
DEFOND Yves

SYNDICAT DES LEVEES DE LA DAGUENIERE ET
DE LA BOHALLE

M. FOUQUET Pierre-Yves

SOCIETE D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOP-
PEMENT DE LA REGION LOIRE-AUTHION

M. CHERRE Jean

SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ELECTRICITE DE
MAINE ET LOIRE

MM. BARDIN Daniel
CHERRE Jean

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE M. & L.
POUR LE PERSONNEL

MM. CHERRE Jean
LABROUSSE Bernard

PERSONNEL COMMUNAL

Secrétaire : M. GONDOLLE Jean
Agent de Bureau : Mme BARRE J.
Agent de Bureau : Mme GOISLARD D.
Sténo-Dactylo :
Garde Champêtre : M. COCHER Jacques

CANTONNIERS

MM. CHARTIER Robert
DURAND Marcel

CANTINE SCOLAIRE

Cantinière : Mme ROUSSEAU M.
Cantinière : Mme PINON M.

Femme de Service : Mme SOLEAU J.

PERMANENCE A LA MAIRIE

Le Maire tous les jours de 11 H à 12 H 30 sauf le samedi

SERVICES PUBLICS ET PRIVES

MAIRIE - Ouverture au Public tous
les jours de 8 H 30 à 12 H 30
et de 14 H à 17 H 30
sauf le Mardi, Jeudi et Samedi
après-midi

PERCEPTION - Tél. 91.02.49
Percepteur : M. CHIRON
rue Jean-Jaurès
à TRELAZE

Bureaux Ouverts de 8 H 15 à 12 H
et de 13 H 45 à 16 H 45
sauf le samedi

GENDARMERIE - Tél. 91.00.10
Trélazé
Adjudant : ARTUS

ETABLISSEMENTS SCOLAIRES

C.E.T. Narcé : Directeur M. LEBEAU B.
Ecole Publique : " M. LABROUSSE B.
Ecole Privée : " M. FOUQUET P.Y.

SERVICE DES PONTS ET CHAUSSEES
Tél. 80.30.19
M. DURASSIER - Subdivision de
BEAUFORT.EN.VALLEE

SERVICE DES ORDURES MENAGERES
Tous les vendredis, le BOURG
Tous les 2 mois, Verres et ferrailles

ASSISTANTE SOCIALE
Melle MOREAU

INFIRMIERE

Mme KOPP - Le Pré D'Asnière
BRAIN.SUR.L'AUTHION

BUREAU DES P.et T. - Tél. 80.40.00
Receveuse : Mme VEDRENNE
Bureaux Ouverts tous les jours de
9 H à 12 H et 14 H à 17 H
le samedi de 9 h à 12 H

RECETTE BURALISTE - Tél. 80.41.77
M. MAUNY à ANDARD

POMPES FUNEBRES - Tél. 80.40.05
Correspondant : M. GONDOLLE Jean
à la Mairie

BANQUES

CREDIT AGRICOLE, tous les mardis
à 10 H 30 à la Mairie
CAISSE DE CREDIT MUTUEL ANDARD-
BRAIN. : M. FOUQUET P.Y.
tous les jours de 17 H à 19 H
sauf le jeudi

SERVICE D'EAU INDUSTRIELLE
Tél. 91.11.09

La S.A.U.R. - 46, rue David d'Angers
LES PONTS.DE.CE

CONSULTATIONS DES NOURRISSONS
A la Mairie le 3ème Jeudi de
chaque mois à 10 H 30

POMPIERS - Tél.80.40.31 - 80.40.13
Lieutenant : M. Gustave CHARTIER

SERVICES PRIVES

PRESSE-PUBLICITE

Courrier de l'Ouest et Inter-Régies :
Monsieur FOUQUET P.Y. - Lotissement Val Fleuri
Tél. 80.40.66

Ouest-France :
Nouvelle République : Madame CHERRE Andrée - Le Bourg
Tél. 80.40.18

CLERGE : Monsieur le Curé REBONDY
Monsieur l'Abbé BRUNETIERE

Services Religieux

Eglise de BRAIN - Les dimanches de la 1ère quinzaine
de chaque mois - Messe à 10 H 30.
Les dimanches de la 2ème quinzaine - Messe à 9 H
seulement.
Le samedi, messe à 20 H 30 la 1ère quinzaine.

SAPEURS POMPIERS
de
BRAIN.SUR.L'AUTHION

TABLEAU DES EFFECTIFS

CHARTIER	Gustave	Lieutenant	Secouriste
JOULIN	Georges	Adjudant	
ARSELIN	André	Sergent	
GAUTRET	Maurice	Sergent	Secouriste
CHARTIER	Robert	Caporal	Secouriste
FONTAINE	Daniel	Caporal	Secouriste
MEUNIER	Raymond	lère Classe	Secouriste
GIROUDOUX	Raymond	Sapeur	
DABIN	Jean	Sapeur	
GAUTRET	Robert	Sapeur	Secouriste
BIDON	Camille	Sapeur	Secouriste
MACAIRE	Joseph	Sapeur	Secouriste
CHARTIER	Jean	Sapeur	Secouriste
FOUQUET	Michel	Sapeur	
CHERRE	Georges	Sapeur	
PLUMEJEAU	Henri	Sapeur	
LAURIOU	André	Sapeur	
PILLARD	Norbert	Sapeur	

ROLE DES SAPEURS POMPIERS

Avec le matériel dont ils disposent, les Sapeurs Pompiers peuvent intervenir très rapidement et commencer l'extinction d'un incendie avant l'arrivée des Pompiers d'ANGERS gênés par la circulation en ville. Ils peuvent attaquer dans de nombreux endroits de la Commune, avec les bouches d'eau industrielle et ainsi éviter des débuts d'incendie qui pourraient avoir des conséquences très graves comme ce fut le cas en 1970 dans 2 endroits différents.

Avec l'achat d'un matériel peu onéreux, ils pourraient intervenir, sur la demande de nombreuses personnes de BRAIN, pour la destruction des frelons et guêpes.

Le corps a formé, avec le concours du Capitaine MINOUFLET de BAUGE, et fait passer avec succès l'examen de secouriste à 20 personnes de BRAIN, Hommes et femmes.

Les Sapeurs Pompiers se tiennent à la disposition de la Commune pour assurer le service d'incendie à la Salle des Fêtes pour les bals et autres manifestations, ils aident le Comité des Fêtes dans l'organisation de ses assemblées.

Ils interviennent dans les accidents de la route, les noyades les asphyxies de différentes sortes et peuvent ainsi sauver de nombreuses vies humaines.

Enfin, ils restent à la disposition de la Commune pour assurer dans l'avenir comme ils l'ont fait dans le passé, avec l'aide de la Municipalité, "La SECURITE de ses habitants."

LE POINT DE VUE FINANCIER

-:-:-:-:-:-:-:-:-:-:-

Une première analyse de la situation financière de notre Commune ne manque pas de faire apparaître un chiffre important de dettes par rapport au nombre des habitants. Au 1er Janvier 1971, cette dette totale était de 2 000 Francs par habitant ce qui, comparé avec les chiffres des grandes villes qui nous étaient connus, pouvait amener certaines craintes dans l'esprit des administrateurs. En effet, la dette de la ville d'ANGERS, par exemple se situait à environ 1 000 Francs par habitant et, seule GRENOBLE, qui s'était lourdement endettée pour les Jeux Olympiques, atteignait ce chiffre.

Cependant, après examen plus approfondi, il paraît possible de ramener cette dette à de plus justes proportions. Le détail des investissements permet de constater que les plus gros emprunts ont été souscrits pour des opérations qui sont par elles mêmes rentables, (Service d'eau potable) ou qui devront le devenir (Eau Industrielle) par des recettes spécifiques.

Par ailleurs, les sommes empruntées pour le lotissement sont à court terme et seront, en partie, remboursées par les ventes de terrains.

Ce qui fait que, pour des opérations n'étant pas couvertes par des recettes (réfection des chemins, de la Mairie, des Ecoles, du clocher et de l'Eglise etc.) la dette par habitant peut être ramenée à 750 Francs par habitant, ce qui reste dans des normes très acceptables. Malgré tout, des engagements sont pris, qu'il faudra tenir. Des travaux sont commencés, qu'il faudra continuer et terminer. C'est pourquoi dans ce domaine financier, comme dans tous les autres d'ailleurs, il sera nécessaire de ne s'engager qu'avec la plus grande prudence.

UNE ENQUETE UTILE

Depuis le 1er Septembre un jeune étudiant a accepté de faire une enquête sur les possibilités et l'avenir de la Commune dans les années prochaines, il est bien entendu que son travail présente un gros intérêt pour le Conseil Municipal afin de l'éclairer sur les options à prendre et nous espérons que tous ceux qui auront des contacts avec Monsieur TREMBLAY voudront bien lui apporter leur compréhension et leur considération aussi complète que possible.

SERVICE D'EAU INDUSTRIELLE

Le Conseil Municipal a pour tâche d'organiser au mieux les Services publics de la Commune. Mais à côté des Services Publics proprements dits tels que ramassage des Ordures Ménagères ou distribution d'Eau potable, d'Electricité, le Conseil Municipal peut organiser d'autres services à caractère industriel ou commercial si l'intérêt général de la Commune le commande et malgré leur utilisation par un nombre restreint d'habitants.

C'est dans ce sens qu'en 1967. Le Conseil Municipal avait décidé la création d'un service d'eau d'irrigation. La vocation agricole de BRAIN.SUR.L'AUTHION et plus particulièrement son orientation vers les cultures horticoles et les pépinières n'auraient pu continuer à se contenter de la nature favorable des terrains. Il fallait un équipement d'irrigation plus avantageux que celui du service d'eau potable à deux points de vue : d'une part, la possibilité d'arroser à toute époque et notamment en période de sécheresse, d'autre part, prix de revient nettement inférieur pour les utilisateurs.

Bien que le service d'eau industrielle ne concerne actuellement qu'une cinquantaine d'exploitants, sa station de pompage dans L'AUTHION, son château d'eau, ses 24 kms de canalisations et des 148 bornes permettent d'arroser, 332 hectares de terrain. Cette surface vous laisse imaginer quel intérêt possède la Commune à voir ces terres mises en valeur.

Il ne faut cependant pas qu'un tel service dont la construction a coûté cher (3 millions environ) et pour laquelle il a fallu recourir à l'emprunt, dont les extensions prévues vont également être onéreuses soit une charge pour l'ensemble des contribuables de la Commune. C'est pourquoi après la construction du réseau qui s'est achevée en 1969 pour la partie actuellement en service, s'est posé le problème de sa gestion. Celle-ci est en partie résolue par le contrat de gérance passé avec la Société d'Aménagement Urbain et Rural (SAUR) mais dépend directement de la consommation d'eau. La dernière décision du Conseil Municipal de fixer un minimum de consommation par borne a été prise afin d'inciter les abonnés à utiliser leur matériel car un certain nombre de bornes mises en service depuis plus d'un an n'avaient pas encore servi ce qui amenait une consommation totale annuelle de l'ordre de 160 000 m³ alors que l'étude de rentabilité du service était basée sur 300 000 m³.

Malgré ce déficit apparent et provisoire il semble bien que cette création soit une heureuse initiative car elle permet le maintien ou l'implantation de cultures spécialisées à haut rendement ce qui implique évidemment une création d'emplois pour les habitants et par conséquent un enrichissement général de notre COMMUNE.

J. GONDOLLE.

LA PAGE DES JEUNES

-:-:-:-:-:-:-:-:-:-:-

Depuis quelque temps, on avait remarqué chez les jeunes de BRAIN-ANDARD, une nouvelle envie de bouger, d'être plus actif. Le bruit courait qu'un local pourrait aider à réveiller les jeunes.

Simultanément le Conseil Municipal de BRAIN, projetait l'établissement d'une Maison de Jeunes, il en fit part à quelques uns.

A la suite de cette idée, une réunion eut lieu début juillet elle devait rassembler une cinquantaine de Jeunes, plus la Commission Loisirs et Culture, présidée par Monsieur le Maire. Celui-ci, nous exposait en quoi consistait la réalisation de cette Maison.

Ce bâtiment serait construit dans l'enceinte du terrain de sports, il est offert par le Ministère de la Jeunesse et des Sports, seule la plate-forme en béton, sera aux frais de la Commune. Il restera donc aux jeunes eux-mêmes, de prendre en charge le montage de ce bâtiment, étant donné que tous les matériaux nécessaires seront fournis. Bien sûr, ce ne sera pas un travail de professionnels, ce sera en quelque sorte un grand jeu de construction, ce qui n'excluera pas le sérieux du montage.

Cette Maison sera composée d'une grande Salle de Jeux et de deux à quatre Ateliers, dont un laboratoire-Photo.

Il existe déjà à SAINT-SYLVAIN, une Maison de Jeunes ou "MILLE-CLUB", de ce genre, construite depuis un an.

Une demande auprès du Ministère a donc été faite, et il faut bien compter un an avant la réalisation de ce projet. Ne perdons pas patience, ce laps de temps nous permettra de rassembler un grand nombre de Jeunes et de prévoir les activités et l'organisation de cette Maison. Déjà le recensement des Jeunes de BRAIN-ANDARD a permis d'avoir un maximum d'avis favorables.

Pour nous aider pendant cette année d'attente, la Commune met à notre disposition le local de l'ancien Foyer des Jeunes de BRAIN, c'est avec remerciements que le local est accepté.

Des activités de lancement ont été prévues, elles seront probablement les suivantes :

- Un LABO-PHOTO, qui serait installé sous la scène de la Salle des Fêtes
- CONTREPLAQUE et INCLUSIONS, prévus au Local
- D'autres activités, telles que PHILATELIE etc

Nous espérons que ces activités pourront se réaliser et que d'autres viendront s'y ajouter.

Désormais, le lancement étant fait, les premiers pas accomplis, les Jeunes sont fermement décidés à réaliser cette Maison. Celle-ci a pour rôle d'unir les Jeunes, de leur permettre aussi de se cultiver et de se détendre. Ce sera un lieu de rencontre avec d'autres Jeunes et quelquefois des Adultes. Ce n'est pas seulement un Local à réaliser, mais nous voulons que chacun apporte un esprit constructif, pour que cette Maison ait des fondations solides.

Les Jeunes remercient le Conseil Municipal de leur avoir accordé quelques pages dans le Journal Communal.

INFORMATION ET PARTICIPATION

Le Bulletin Municipal est "lancé" et Monsieur le Maire m'a demandé de participer à sa rédaction par un article.

Je me suis demandé sur quel sujet rédiger cet article, mais, quelques mois après la mise en place du Conseil Municipal, il me semble que le plus important soit l'information et la participation. Ce choix résulte d'une constatation personnelle.

En effet, avant les élections, tel ou tel d'entre vous n'hésitait pas à me parler de la gestion Communale, de ce qu'il faudrait faire, de réalisations qui ne leur plaisaient pas Depuis les élections, plus rien Aucun contact C'est à croire que je n'ai plus rien à apprendre sur la Commune.!

Si vous pensez cela, c'est une grande erreur. Le Conseil Municipal attend vos réactions, vos idées, vos suggestions, souhaite vos critiques (dans le vrai sens du mot), en bref il désire votre participation à la gestion communale.

Quelques essais ont été tentés dans ce sens : avec les jeunes pour la création d'un Foyer, avec les habitants du Val Fleuri pour l'aménagement du terrain de jeux prévu dans le lotissement..... Les uns et les autres ont répondu à l'invitation lancée et ont exprimé leurs idées. Les réalisations seront-elles plus rapides en raison de ces contacts ? Sans doute pas, mais elles seront plus conformes aux désirs des uns et des autres.

Le Bulletin Municipal participera à cette information ; cependant, cette dernière ne doit pas se faire à sens unique, mais dans les deux sens : du Conseil Municipal vers tous, de tous vers le Conseil. Comment ? Peut-être par une réunion générale pour une discussion du Budget! Ou par un questionnaire déterminant ce qui est souhaitable pour l'avenir de BRAIN ! Ou tout simplement lors de rencontres occasionnelles !

N'oublions pas que les dix prochaines années seront très importantes pour l'avenir de BRAIN, surtout en raison de l'Aménagement de la Vallée de l'Authion. Il serait très regrettable que cet avenir soit déterminé en partie par les opinions de 13 personnes alors que 1500 sont concernées maintenant ou le seront plus tard.

Qu'en pensez-vous ? Nous attendons déjà vos réactions.

P.Y. FOUQUET.